



## Balises de répartition du rehaussement régional Estrie 2023

Afin de vous permettre de prendre la décision la plus éclairée qu'il soit, nous avons quelques précisions à vous donner avant de faire votre choix. Vous trouverez plus bas des rappels du contexte dans lequel nous vous sondons aujourd'hui, un extrait de notre cadre régional ainsi qu'un tableau explicatif du nombre d'organismes que représente chacune des trois options. Merci de prendre le temps de bien lire ce document avant de répondre au sondage.

### MISE EN CONTEXTE :

De par notre rôle d'interlocuteur, qui est régi par notre cadre régional, le ROC doit être consulté avant tout changement au cadre régional. Le CA du ROC souhaite entendre l'ensemble des groupes que nous représentons auprès du CIUSSS de l'Estrie-CHUS en vous proposant aujourd'hui un sondage en ligne.

### ATTENTION :

Si le taux de réponse à ce sondage s'avérait trop faible ou encore s'il n'y a pas vraiment de positionnement fortement majoritaire qui se dégage, une Assemblée générale extraordinaire (AGE) tôt en septembre pourrait s'avérer nécessaire. Le CA vous informera suite à l'analyse des résultats de ce sondage.

### EXTRAIT :

[Cadre régional \(p.15\)](#)

Lorsque le gouvernement du Québec investit de nouveaux budgets au PSOC en appui à la mission globale, la répartition de l'enveloppe PSOC aux organismes communautaires reconnus au PSOC se fera comme suit :

Les montants seront répartis selon la règle suivante :

- 50 % de l'enveloppe consacré au rattrapage financier (rehausser le financement des organismes recevant moins de 40 % de leur balise financière);
- 50 % de l'enveloppe consacré au prorata des balises financières. Au prorata des balises financières signifie que les organismes reçoivent tous le même pourcentage d'argent pour augmenter leur financement à l'intérieur de leur classification dans les balises financières.

## RAPPEL :

La balise de répartition du rehaussement a été mise en place afin de favoriser une meilleure équité au sein de l'ensemble des organismes et aussi reconnaître qu'il existe des iniquités historiques au sein de notre milieu. Elle vise à faire en sorte que les groupes les moins bien financés puissent aussi avoir accès à un financement structurant malgré le fait qu'ils ne sont pas dans les faveurs gouvernementales. La balise repose sur le principe de l'approche globale où l'apport de chaque groupe est important pour avoir un mouvement fort et solidaire qui travaille à l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population.

L'année dernière, en 2022-2023, avec une balise à 40%, 106 des organismes, soit 54,9% des organismes, se sont partagé la moitié du rehaussement qui était de 2 635 300 \$. Le rehaussement cette année est sensiblement le même : 2 545 200\$. Le CA du ROC Estrie se demande donc si nous augmentons la balise de 40% de notre cadre régional afin de favoriser qu'un plus grand nombre de groupes aient accès à cette enveloppe de 50% du rehaussement. Pour faire simple, la réflexion qui vous est posée aujourd'hui est : est-ce qu'on finance un peu moins de groupes, mais avec un financement plus structurant ou si on avantage un plus grand nombre d'organismes avec un financement légèrement moins élevé.

## Scénarios de répartition proposés

	50% de l'enveloppe (rattrapage financier) 1 272 700 \$			50% de l'enveloppe 1 272 700 \$
	<b>Scénario 1</b> Atteint <u>40%</u> de sa balise	<b>Scénario 2</b> Atteint <u>45%</u> de sa balise	<b>Scénario 3</b> Atteint <u>50%</u> de sa balise	(même montant pour les OCASSS admissibles)
Nombre d'OCASSS non admissible	132	82	68	21*
Admissibles	61	111	125	172
Rehaussement estimé (moyenne \$ / OCASSS)	20 862,30 \$	11 464,86 \$	10 180,80 \$	+ 7 398,34\$

\* Selon notre cadre régional, les organismes qui ont déjà obtenu un rehaussement à la mission globale par des faveurs ministérielles sont exclus de la répartition. D'autres organismes n'ont pas demandé de rehaussement.

## RÉFÉRENCE :

[Conseil PSOC - Demande de rehaussement 2023-2024](#)

Balises financières 2022-2023 indexées				
Typologie	Desserte locale	Desserte régionale	Desserte suprarégionale	Desserte multi-MRC
Aide et entraide	245 514\$	319 168\$	343 720\$	12 276\$/MRC
Sensibilisation, promotion et défense des droits	245 514\$	319 168\$	343 720\$	12 276\$/MRC
Milieu de vie et soutien dans la communauté	409 191\$	531 948\$	572 867\$	20 460\$/MRC
Hébergement	818 385\$			N/A
Regroupement	477 391\$			